

Compte Rendu du Comité Social Economique

du 21 novembre 2019

1/ **Le point économique :**

Les infos à retenir :

- Le **mois d'octobre** : un CA *flat* [grâce à la franchise notamment] avec un PVM très faible, une marge en baisse mais maîtrisée grâce à la vigilance sur la remise ; la vente de services par contre se porte bien, les régions DGE *trustent* les 5 premières places nationales. On note de gros volumes en livraison.
- **Au cumul** : toujours un peu d'avance vs l'*histo'*, mais le résultat vs budget reste fragile.
- **Cuisine** : un bon moins vs le budget quant au volume, mais un nombre de cuisines bien en deçà du budget annuel. Le PVM baisse alors que la remise augmente, la marge baisse *de fait*.
- **Franchise** : 66 magasins à ce jour, des ouvertures sont prévues en octobre à Beaune et à Chaumont.
- La Direction nous informe que **La Poste** lance sa 2^e ligne régulière de **livraison par drones** dans une zone montagneuse grenobloise.

2/ **Points divers**

- **Information – Consultation** sur les jours fériés 2020 : la **CAT DGE s'abstient**.
- **Information – Consultation** sur les projets **d'ouverture des dimanches à l'ENS** : la **CAT DGE** vote **POUR** tout en rappelant la notion impérieuse du **volontariat** !
- **Information** sur le **100% Santé**. La **CAT DGE** vous a déjà parlé de ce sujet sur l'un des articles précédents, **si vous êtes adhérents CAT DGE** vous recevrez un dossier récapitulatif, si vous ne l'êtes pas vous pouvez en faire la demande via cette page ou via notre adresse mail
[catdge2018@gmail.com]

Les membres du CSE sont consultés sur le sujet car cette réforme gouvernementale modifie les garanties collectives, une nouvelle décision unilatérale a donc été présentée en Commission à Paris aux OS nationales dont la CAT fait partie. La **CAT DGE** vote **CONTRE** car, bien qu'il s'agisse d'une mesure sociale, certains remboursements seront moins bons (montures notamment), et il s'agit bien de mesures imposées et non négociées.

Chaque salarié recevra une notice explicative avec son bulletin de salaire en début d'année.

3/ **Activités sociales et culturelles**

- **Le budget 2020** a été discuté et arrêté à l'unanimité par les membres du CSE, les avantages actuels sont reconduits, et les bons d'achats de Noël sont déjà validés pour l'année prochaine.
- **Info** : les bons d'achat, colis gourmands et cadeaux vous seront distribués début décembre.